

SOMMAIRE

DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE..... 3

SEANCE DU 26/06/2018	3
850DE1811N01 – MISE EN PLACE DE LA CARTE ACHAT PUBLIC	3
850DE1811N02 – BILAN RPI CERISY BELLE ÉTOILE/SAINT PIERRE D'ENTREMONT	3
850DE1811N03 – PARTICIPATION ECOLE SAINT JOSEPH A TINCHEBRAY	3
850DE1811N04 – PARTICIPATION ECOLE ANGE GARDIEN A DOMFRONT	3
850DE1811N05 – PARTICIPATION ECOLE SACRE CŒUR DE CHANU	3
850DE1811N06 – TARIFS PERISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES.....	3
850DE1811N07 – REFACTURATION DES REPAS CUP AU SIVOS CHAMPSECRET - DOMPIERRE.....	3
850DE1811N08 – REGLEMENT INTERIEUR DES SERVICES PERISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE.....	3
850DE1811N09 – REGLEMENT DE LA PAUSE MERIDIENNE	3
850DE1811N10 – RYTHME SCOLAIRE.....	3
850DE1811N11 – RESULTAT CONSULTATION MARCHÉ DE VOIRIE.....	3
850DE1811N12 – CONVENTION AIFR – ENTRETIEN DES CHEMINS DE RANDONNEES	3
850DE1811N13 – RAPPORT DELEGATAIRE – ASSAINISSEMENTS COLLECTIFS	3
850DE1811N14 – AVENANTS DSP – ASSAINISSEMENTS COLLECTIFS	4
850DE1811N15 – AVENANT DSP - EAU.....	4
850DE1811N16 – EAU – RAPPORT DELEGATAIRE	4
850DE1811N17 – SCHEMA D'ADDUCTION D'EAU POTABLE.....	4
850DE1811N18 – DESIGNATION DES REFERENTS ENTENTE VARENNE ET EGRENNE.....	4
850DE1811N19 – ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2017 DE CLOTURE DE LA CDC DU CANTON DE TINCHEBRAY	4
850DE1811N20 – ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2017 DE CLOTURE DES SERVICES EAU ET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DE LA CDC DU CANTON DE TINCHEBRAY.....	4
850DE1811N21 – ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2017 DE CLOTURE DE LA ZA DE SAINT QUENTIN LES CHARDONNETS DE LA CDC DU CANTON DE TINCHEBRAY	4
850DE1811N22 – ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2017 DE CLOTURE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU DOMFRONTAIS.....	4
850DE1811N23 – ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2017 DE CLOTURE DE LA ZAE DE L'ESPACE ENTREPRISE DU DOMFRONTAIS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU DOMFRONTAIS ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.	
850DE1811N24 – ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2017 DE CLOTURE DU SPANC DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU DOMFRONTAIS	4
850DE1811N25 – ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2017 DE CLOTURE DE L'IMPLANTATION DE LA SOCIETE BDH DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU DOMFRONTAIS	4
850DE1811N26 – ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2017 DE CLOTURE DE LA ZA DE LONLAY L'ABBAYE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU DOMFRONTAIS	4
850DE1811N27 – ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2017 DE CLOTURE DU SIVOS DE LONLAY L'ABBAYE/SAINT BOMER LES FORGES	4
850DE1811N28 – ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2017 DE CLOTURE DU SIVOS DE LA HAUTE CHAPELLE – ROUELLE – SAINT GILLES DES MARAIS - DOMFRONT.....	4
850DE1811N29 – BUDGET GENERAL – AJUSTEMENT DE L'AFFECTATION DU RESULTAT 2016	5
850DE1811N30 – BUDGET GENERAL – COMPTE ADMINISTRATIF 2017.....	5
850DE1811N31 – BUDGET GENERAL – COMPTE DE GESTION 2017	5
850DE1811N32 – BUDGET GENERAL – AFFECTATION DES RESULTATS 2017	5
850DE1811N33 – BUDGET GENERAL – DECISION MODIFICATIVE	5
850DE1811N34 – BUDGET SPANC – COMPTE ADMINISTRATIF 2017.....	5
850DE1811N35 – BUDGET SPANC – COMPTE DE GESTION 2017	5
850DE1811N36 – BUDGET SPANC – AFFECTATION DES RESULTATS 2017	5
850DE1811N37 – BUDGET SPANC – DECISION MODIFICATIVE	5
850DE1811N38 – BUDGET SPANC DE CHAMPSECRET– COMPTE ADMINISTRATIF 2017	5
850DE1811N39 – BUDGET SPANC DE CHAMPSECRET – COMPTE DE GESTION 2017	5
850DE1811N40 – BUDGET SPANC DE CHAMPSECRET – AFFECTATION DES RESULTATS 2017.....	5
850DE1811N41 – BUDGET SPANC DE CHAMPSECRET – DECISION MODIFICATIVE	5
850DE1811N42 – BUDGET SPANC DE CHANU – COMPTE ADMINISTRATIF 2017	5
850DE1811N43 – BUDGET SPANC DE CHANU – COMPTE DE GESTION 2017	5
850DE1811N44 – BUDGET SPANC DE CHANU – AFFECTATION DU RESULTAT 2017.....	5
850DE1811N45 – BUDGET SPANC DE CHANU – DECISION MODIFICATIVE.....	5
850DE1811N46 – BUDGET SPANC DE DOMFRONT EN POIRAI – COMPTE ADMINISTRATIF 2017	5
850DE1811N47 – BUDGET SPANC DE DOMFRONT EN POIRAI – COMPTE DE GESTION 2017.....	5
850DE1811N48 – BUDGET SPANC DE DOMFRONT EN POIRAI – AFFECTATION DES RESULTATS 2017	5
850DE1811N49 – BUDGET SPANC DE DOMFRONT EN POIRAI – DECISION MODIFICATIVE	5
850DE1811N50 – BUDGET SPANC LONLAY L'ABBAYE – COMPTE ADMINISTRATIF 2017	5
850DE1811N51 – BUDGET SPANC DE LONLAY L'ABBAYE – COMPTE DE GESTION 2017	6
850DE1811N52 – BUDGET SPANC DE LONLAY L'ABBAYE – AFFECTATION DU RESULTAT 2017.....	6
850DE1811N53 – BUDGET SPANC DE LONLAY L'ABBAYE – DECISION MODIFICATIVE.....	6
850DE1811N54 – BUDGET SPANC DE FRENES-MONTSECRET - COMPTE ADMINISTRATIF 2017.....	6
850DE1811N55 – BUDGET SPANC DE FRENES-MONTSECRET – COMPTE DE GESTION 2017.....	6

850DE1811N56 – BUDGET SPAC DE FRENES-MONTSECRET – AFFECTATION DES RESULTATS 2017.....	6
850DE1811N57 – BUDGET SIAEP DE FRENES-MONTSECRET – COMPTE ADMINISTRATIF 2017	6
850DE1811N58 – BUDGET SIAEP DE FRENES-MONTSECRET – COMPTE DE GESTION 2017.....	6
850DE1811N59 – BUDGET SIAEP DE FRENES-MONTSECRET – AFFECTATION DES RESULTATS 2017	6
850DE1811N60 – BUDGET SPAC DE FRENES-MONTSECRET – DECISION MODIFICATIVE.....	6
850DE1811N61 – BUDGET SPAC DE SAINT BOMER LES FORGES – COMPTE ADMINISTRATIF 2017	6
850DE1811N62 – BUDGET SPAC DE SAINT BOMER LES FORGES – COMPTE DE GESTION 2017	6
850DE1811N63 – BUDGET SPAC DE SAINT BOMER LES FORGES – AFFECTATION DES RESULTATS 2017	6
850DE1811N64 – BUDGET SPAC DE SAINT BOMER LES FORGES – DECISION MODIFICATIVE.....	6
850DE1811N65 – BUDGET SPAC DE SAINT PIERRE D'ENTREMONT – COMPTE ADMINISTRATIF 2017	6
850DE1811N66 – ZA DE LONLAY L'ABBAYE – PRIX DE VENTE DES PARCELLES	6
850DE1811N67 – BUDGET SPAC DE SAINT PIERRE D'ENTREMONT – COMPTE DE GESTION 2017.....	6
850DE1811N68 – BUDGET SPAC DE SAINT PIERRE D'ENTREMONT – AFFECTATION DES RESULTATS 2017	7
850DE1811N69 – BUDGET SPAC DE TINCHEBRAY BOCAGE – COMPTE ADMINISTRATIF 2017	7
850DE1811N70 – BUDGET SPAC DE TINCHEBRAY BOCAGE – COMPTE DE GESTION 2017	7
850DE1811N71 – BUDGET SPAC DE TINCHEBRAY BOCAGE – AFFECTATION DES RESULTATS 2017	7
850DE1811N72 – BUDGET SPAC DE TINCHEBRAY BOCAGE – DECISION MODIFICATIVE	7
850DE1811N73 – ZA DE LONLAY L'ABBAYE – SUBVENTION FDAZA.....	7
850DE1811N74 – ZA DE LONLAY L'ABBAYE – MARCHES DE TRAVAUX	7
850DE1811N75 – ZA DE LONLAY L'ABBAYE – PRET RELAIS.....	7
850DE1811N76 – BUDGET ZA DE LONLAY L'ABBAYE – DECISION MODIFICATIVE	7
850DE1811N77 – BUDGET EAU – DECISION MODIFICATIVE	7
850DE1811N78 – REPARTITION FPIC.....	7
850DE1811N79 – RESULTAT CONSULTATION MARCHE EXTINCTEURS.....	7
850DE1811N80 – REMBOURSEMENT CONSOMMATION FUEL – ÉCOLE DOMFRONT	7
850DE1811N81 – REMBOURSEMENT CONSOMMATION FUEL – ÉCOLE SAINT BOMER LES FORGES	7
850DE1811N82 – ADMISSIONS EN NON-VALEUR – PRODUITS IRRECOURABLES.....	7
850DE1811N83 – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	8
850DE1811N84 – MOTION POUR LE MAINTIEN DE LA TRESORERIE DE DOMFRONT EN POIRAIE.....	8
850DE1811N85 – REFLEXION AUTOUR DE LA FERMETURE DE L'ANTENNE SMUR DE DOMFRONT EN POIRAIE	8
850DE1811N86 – REPARTITION FPIC.....	8

DECISIONS DU PRESIDENT 9

07/06/2018.....	9
850DP18003ET – EMPRUNT RELAIS ZA LA LOGERIE LONLAY L'ABBAYE	9

Délibérations du Conseil communautaire

Séance du 26/06/2018

850DE1811N01 – Mise en place de la carte achat public

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Décide de mettre en place deux cartes d'achat public en vertu du décret 2004-1144 du 26 octobre 2004,
- Contracte auprès de la Caisse d'Épargne Normandie la Solution Carte d'Achat Public pour une durée de 3 ans,
- Accepte la cotisation annuelle de 150 €,
- Dit que la commission de 0,20 % sera due sur le montant global de toute transaction,
- Autorise le Président ou son représentant à signer toutes les pièces nécessaires à ce dossier.

850DE1811N02 – Bilan RPI Cerisy Belle Étoile/Saint Pierre d'Entremont

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Approuve la dépense et la recette concernant le bilan 2016/2017 du RPI de Saint Pierre d'Entremont et Cerisy Belle Étoile.

850DE1811N03 – Participation école Saint Joseph à Tinchebray

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Approuve le versement de la participation à l'école privée Saint Joseph au profit de l'OGEC à hauteur de 119 373,14 €,
- Accepte le versement d'un acompte de 15 % de l'année N-1 dès janvier de l'année N, sachant que cette avance sera déduite du premier trimestre de participation,
- Accepte le versement de la participation selon les échéances suivantes : 1er et 2ème trimestre en mars (duquel sera déduit l'avance des 15 % déjà versée en janvier), 3ème trimestre en juin et 4ème trimestre en septembre.

850DE1811N04 – Participation école Ange Gardien à Domfront

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité (3 abstentions : Marcel Brionne – Véronique Foucher – Christian Derouet)

- Approuve le versement de la participation à l'école privée de l'Ange gardien au profit de l'OGEC à hauteur de 105 828,88 € pour les charges scolaires et à hauteur de 24 542,84 € pour les charges liées à la garderie,
- Accepte le versement d'un acompte de 15 % de l'année N-1 dès janvier de l'année N, sachant que cette avance sera déduite du premier trimestre de participation,
- Accepte le versement de la participation selon les échéances suivantes : 1er et 2ème trimestre en mars (duquel sera déduit l'avance des 15 % déjà versée en janvier), 3ème trimestre en juin et 4ème trimestre en septembre.

850DE1811N05 – Participation école Sacré cœur de Chanu

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité (2 abstentions : Marcel Brionne – Véronique Foucher)

- Approuve le versement de la participation à l'école Sacré Cœur à hauteur de 44 441,85 €,
- Accepte le versement d'un acompte de 15 % de l'année N-1 dès janvier de l'année N, sachant que cette avance sera déduite du premier trimestre de participation,
- Accepte le versement de la participation selon les échéances suivantes : 1er et 2ème trimestre en mars (duquel sera déduit l'avance des 15 % déjà versée en janvier), 3ème trimestre en juin et 4ème trimestre en septembre.

850DE1811N06 – Tarifs périscolaires et extrascolaires

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Fixe les tarifs des services périscolaire et extrascolaire tels que présentés,
- Fixe les pénalités de retard sur les accueils à 10 € du ¼ heure,
- Dit qu'1 euro sera facturé si la réservation des services n'a pas été faite par les familles,
- Dit que cette pénalité d'1 € ne s'applique pas si le service est gratuit.

850DE1811N07 – Refacturation des repas CUP au SIVOS Champsecret - Dompierre

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Sollicite le remboursement de $21\,816 + 4\,251,36 = 26\,067,36$ € auprès du SIVOS de Champsecret/Dompierre,
- Dit que le tarif du repas facturé au SIVOS Champsecret/Dompierre sera celui du coût du repas CUP calculé sur l'année scolaire N-1,
- Dit que la facturation sera trimestrielle.

850DE1811N08 – Règlement intérieur des services périscolaire et extrascolaire

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Autorise le Président à signer le règlement intérieur des services périscolaire et extrascolaire applicable à compter du 9 juillet 2018.

850DE1811N09 – Règlement de la pause méridienne

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Autorise le Président à signer le règlement de la pause méridienne applicable à compter du 3 septembre 2018.

850DE1811N10 – Rythme scolaire

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Décide du retour à la semaine de 4 jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi) à compter de la rentrée scolaire 2018.

850DE1811N11 – Résultat consultation marché de voirie

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Prend acte du résultat de cette consultation.

850DE1811N12 – Convention AIFR – Entretien des chemins de randonnées

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Autorise le Président à signer l'avenant n°1 au marché d'entretien des chemins de randonnée avec l'AIFR Bocage à raison de 585 € / an (hors révision de prix) : 3 kms X 195 €. Le montant du marché annuel après avenant est porté à 15 405 €, soit + 3,95 % / marché initial.

850DE1811N13 – Rapport délégataire – assainissements collectifs

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Émet un avis favorable aux rapports du service d'assainissement collectif pour l'année 2017 des communes de Tinchebray Bocage – Champsecret, de Saint Pierre d'Entremont, de Frênes- Montsecret et de Domfront en Poirais.

850DE1811N14 – Avenants DSP – Assainissements collectifs

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Autorise le Président ou son représentant à signer l'avenant n° 1 au contrat de délégation par affermage du service d'assainissement pour la commune de Saint Pierre d'Entremont avec la Nantaise des Eaux Services et Suez Eau France,
- Autorise le Président ou son représentant à signer l'avenant n° 2 au contrat de délégation par affermage du service d'assainissement pour l'ex Communauté de communes du canton de Tinchebray (Tinchebray Bocage et Champsecret) avec la Nantaise des Eaux Services et Suez Eau France.

850DE1811N15 – Avenant DSP - eau

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Autorise le Président ou son représentant à signer l'avenant n° 1 au contrat de délégation par affermage du service d'eau potable avec la société Nantaise des Eaux et Suez Eau France.

850DE1811N16 – Eau – Rapport délégataire

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Émet un avis favorable au rapport du service d'eau potable pour l'année 2017 établi par la Nantaise des Eaux.

850DE1811N17 – Schéma d'adduction d'eau potable

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Arrête le schéma d'adduction en eau potable sur l'ex territoire du pays de Tinchebray selon les plans joints en annexe.

850DE1811N18 – Désignation des référents Entente Varenne et Egrene

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Désigne Jean Louis Renault, Michel Chancerel et Pierre Féraud pour représenter la Communauté de communes de Domfront-Tinchebray interco au sein de cette entente.

850DE1811N19 – Adoption du compte de gestion 2017 de clôture de la CDC du Canton de Tinchebray

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Vote le compte de gestion général 2017 de clôture de la Communauté de communes du canton de Tinchebray établi par le trésorier.

850DE1811N20 – Adoption du compte de gestion 2017 de clôture des services eau et assainissement non collectif de la CDC du canton de Tinchebray

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Vote le compte de gestion 2017 de clôture des services eau et assainissement non collectif de la Communauté de communes du canton de Tinchebray établi par le trésorier.

850DE1811N21 – Adoption du compte de gestion 2017 de clôture de la ZA de Saint Quentin les Chardonnets de la CDC du canton de Tinchebray

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Vote le compte de gestion 2017 de clôture de la ZA de Saint Quentin les Chardonnets de la Communauté de communes du canton de Tinchebray établi par le trésorier.

850DE1811N22 – Adoption du compte de gestion 2017 de clôture de la Communauté de communes du Domfrontais

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Vote le compte de gestion 2017 de clôture de la Communauté de communes du Domfrontais.

850DE1811N23 – Adoption du compte de gestion 2017 de clôture de la ZAE de l'Espace Entreprise du Domfrontais de la Communauté de communes du Domfrontais

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Vote le compte de gestion 2017 de clôture de la ZAE de l'Espace Entreprise du Domfrontais de la Communauté de communes du Domfrontais établi par le trésorier.

850DE1811N24 – Adoption du compte de gestion 2017 de clôture du SPANC de la Communauté de communes du Domfrontais

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Vote le compte de gestion 2017 de clôture du SPANC de la Communauté de communes du Domfrontais établi par le trésorier.

850DE1811N25 – Adoption du compte de gestion 2017 de clôture de l'implantation de la Société BDH de la Communauté de communes du Domfrontais

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Vote le compte de gestion 2017 de clôture de l'implantation de la Sté BDH de la Communauté de communes du Domfrontais établi par le trésorier.

850DE1811N26 – Adoption du compte de gestion 2017 de clôture de la ZA de Lonlay l'Abbaye de la Communauté de communes du Domfrontais

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Vote le compte de gestion 2017 de clôture de la ZA de Lonlay l'Abbaye de la Communauté de communes du Domfrontais établi par le trésorier.

850DE1811N27 – Adoption du compte de gestion 2017 de clôture du SIVOS de Lonlay l'Abbaye/Saint Bômer les Forges

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Vote le compte de gestion 2017 de clôture du SIVOS de Lonlay – Saint Bômer les Forges établi par le trésorier.

850DE1811N28 – Adoption du compte de gestion 2017 de clôture du SIVOS de la Haute Chapelle – Rouellé – Saint Gilles des Marais - Domfront

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Donne procuration à Pierre Féraud pour la signature électronique du compte de gestion du SIVOS de La Haute Chapelle – Rouellé – Saint Gilles des Marais - Domfront.

850DE1811N29 – Budget général – Ajustement de l'affectation du résultat 2016

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Vote l'affectation des résultats 2016 à l'excédent reporté au compte 002 soit 3 443 522,20 €.

850DE1811N30 – Budget général – Compte administratif 2017

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Vote le compte administratif général 2017 de Domfront–Tinchebray Interco.

850DE1811N31 – Budget général – Compte de gestion 2017

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Vote le compte de gestion général 2017 établi par le trésorier qui est le reflet exact du compte administratif.

850DE1811N32 – Budget général – Affectation des résultats 2017

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Vote l'affectation des résultats 2017 du budget général à l'excédent reporté au compte 002 soit 4 348 118,97 €,
- Reprend sur le budget général le résultat du budget annexe clos Implantation de la Sté BDH au compte 002 pour 1 858,56 €,
- Vote l'affectation globale des résultats 2017 du budget général au compte 002 pour 4 349 977,53 €.

850DE1811N33 – Budget général – Décision modificative

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Vote la décision modificative n°1 du budget général 2018 telle que présentée.

850DE1811N34 – Budget spanc – Compte administratif 2017

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Vote le compte administratif annexe 2017 du SPANC.

850DE1811N35 – Budget spanc – Compte de gestion 2017

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Vote le compte de gestion annexe 2017 du SPANC établi par le trésorier qui est le reflet exact du compte administratif.

850DE1811N36 – Budget spanc – Affectation des résultats 2017

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Vote l'affectation des résultats 2017 du budget annexe SPANC à l'excédent reporté au compte 002 soit 7 909,46 €.

850DE1811N37 – Budget spanc – Décision modificative

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Vote la décision modificative n°1 du budget annexe 2018 du SPANC telle que présentée.

850DE1811N38 – Budget spac de Champsecret– Compte administratif 2017

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Vote le compte administratif annexe 2017 du SPAC de Champsecret.

850DE1811N39 – Budget spac de Champsecret – Compte de gestion 2017

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Vote le compte de gestion annexe 2017 du SPAC de Champsecret établi par le trésorier qui est le reflet exact du compte administratif.

850DE1811N40 – Budget spac de Champsecret – Affectation des résultats 2017

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Constate qu'il n'y a pas d'affectation de résultat de fonctionnement au 31 décembre 2017 sur le budget annexe du SPAC de Champsecret, le déficit de fonctionnement sera repris au compte 002 dépenses pour 11 124,06 €.

850DE1811N41 – Budget spac de Champsecret – Décision modificative

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Vote la décision modificative n°1 du budget annexe 2018 du SPAC de Champsecret telle que présentée.

850DE1811N42 – Budget spac de Chanu – Compte administratif 2017

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Vote le compte administratif annexe 2017 du SPAC de Chanu.

850DE1811N43 – Budget spac de Chanu – Compte de gestion 2017

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Vote le compte de gestion annexe 2017 du SPAC de Chanu établi par le trésorier qui est le reflet exact du compte administratif.

850DE1811N44 – Budget spac de Chanu – Affectation du résultat 2017

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Vote l'affectation des résultats 2017 du budget annexe SPAC de Chanu à l'excédent reporté au compte 002 soit 47 553,56 €.

850DE1811N45 – Budget spac de Chanu – Décision modificative

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Vote la décision modificative n°1 du budget annexe 2018 du SPAC de Chanu telle que présentée.

850DE1811N46 – Budget spac de Domfront en Poiraise – Compte administratif 2017

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Vote le compte administratif annexe 2017 du SPAC de Domfront en Poiraise.

850DE1811N47 – Budget spac de Domfront en Poiraise – Compte de gestion 2017

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Vote le compte de gestion annexe 2017 du SPAC de Domfront en Poiraise établi par le trésorier qui est le reflet exact du compte administratif.

850DE1811N48 – Budget spac de Domfront en Poiraise – Affectation des résultats 2017

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Vote l'affectation des résultats 2017 du budget annexe SPAC de Domfront en Poiraise au compte 002 soit 0,00 €.

850DE1811N49 – Budget spac de Domfront en Poiraise – Décision modificative

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Vote la décision modificative n°1 du budget annexe 2018 du SPAC de Domfront en Poiraise telle que présentée.

850DE1811N50 – Budget spac Lonlay l'Abbaye – Compte administratif 2017

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Vote le compte administratif annexe 2017 du SPAC de Lonlay l'Abbaye.
- 850DE1811N51 – Budget spac de Lonlay l'Abbaye – Compte de gestion 2017**
Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité
- Vote le compte de gestion annexe 2017 du SPAC de Lonlay l'Abbaye établi par le trésorier qui est le reflet exact du compte administratif.
- 850DE1811N52 – Budget spac de Lonlay l'Abbaye – Affectation du résultat 2017**
Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité
- Vote l'affectation des résultats 2017 du budget annexe SPAC de Lonlay l'Abbaye au compte 002 soit 0,00 €.
- 850DE1811N53 – Budget spac de Lonlay l'Abbaye – Décision modificative**
Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité
- Vote la décision modificative n°1 du budget annexe 2018 du SPAC de Lonlay l'Abbaye telle que présentée.
- 850DE1811N54 – Budget spac de Frênes-Montsecrêt - Compte administratif 2017**
Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité
- Vote le compte administratif annexe 2017 du SPAC de Frênes-Montsecrêt.
- 850DE1811N55 – Budget spac de Frênes-Montsecrêt – Compte de gestion 2017**
Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité
- Vote le compte de gestion annexe 2017 du SPAC de Frênes-Montsecrêt établi par le trésorier qui est le reflet exact du compte administratif.
- 850DE1811N56 – Budget spac de Frênes-Montsecrêt – Affectation des résultats 2017**
Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité
- Vote l'affectation des résultats 2017 du budget annexe SPAC de Frênes-Montsecrêt à l'excédent reporté au compte 002 soit 12 689,36 €.
- 850DE1811N57 – Budget siaep de Frênes-Montsecrêt – Compte administratif 2017**
Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité
- Vote le compte administratif annexe 2017 du SIAEP de Frênes-Montsecrêt.
- 850DE1811N58 – Budget siaep de Frênes-Montsecrêt – Compte de gestion 2017**
Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité
- Vote le compte de gestion annexe 2017 du SIAEP de Frênes-Montsecrêt établi par le trésorier qui est le reflet exact du compte administratif.
- 850DE1811N59 – Budget siaep de Frênes-Montsecrêt – Affectation des résultats 2017**
Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité
- Vote l'affectation des résultats 2017 du SIAEP de Frênes - Montsecrêt,
 - Reprend sur le budget annexe du SPAC de Frênes - Montsecrêt les résultats du budget clos du SIAEP de Frênes-Montsecrêt au compte 001 pour recettes pour 4 595,86 € et au compte 002 pour recettes pour 49 326,63 €,
 - Reprend sur le budget annexe du SPAC de Frênes - Montsecrêt l'actif et le passif du budget clos du SIAEP de Frênes-Montsecrêt.
- 850DE1811N60 – Budget spac de Frênes-Montsecrêt – Décision modificative**
Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité
- Vote la décision modificative n°1 du budget annexe 2018 du SPAC de Frênes-Montsecrêt telle que présentée.
- 850DE1811N61 – Budget spac de Saint Bômer les Forges – Compte administratif 2017**
Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité
- Vote le compte administratif annexe 2017 du SPAC de Saint Bômer les Forges.
- 850DE1811N62 – Budget spac de Saint Bômer les Forges – Compte de gestion 2017**
Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité
- Vote le compte de gestion annexe 2017 du SPAC de Saint Bômer les Forges établi par le trésorier qui est le reflet exact du compte administratif.
- 850DE1811N63 – Budget spac de Saint Bômer les Forges – Affectation des résultats 2017**
Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité
- Constate qu'il n'y a pas d'affectation de résultat de fonctionnement au 31 décembre 2017 sur le budget annexe du SPAC de Saint Bômer les Forges, le déficit de fonctionnement sera repris au compte 002 dépenses pour 26 081,65 €.
- 850DE1811N64 – Budget spac de Saint Bômer les Forges – Décision modificative**
Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité
- Vote la décision modificative n°1 du budget annexe 2018 du SPAC de Saint Bômer les Forges telle que présentée.
- 850DE1811N65 – Budget spac de Saint Pierre d'Entremont – Compte administratif 2017**
Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité
- Vote le compte administratif annexe 2017 du SPAC de Saint Pierre d'Entremont.
- 850DE1811N66 – ZA de Lonlay l'Abbaye – Prix de vente des parcelles**
Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité
- Fixe le prix de vente des parcelles de terrains à 9,75 € HT le m² (TVA sur le prix de vente total) pour le lot 1 estimé à 26 943 m²,
 - Fixe le prix de vente des parcelles de terrains à 10 € HT le m² (TVA sur le prix de vente total) pour le lot 2 estimé à 1 819 m² et pour le lot 3 estimé à 1 084 m²,
 - Autorise la vente d'une parcelle de 26 943 m² à la Biscuiterie de l'Abbaye au prix de 9,75 € HT le m² soit un prix global de 262 694 € HT (TVA sur le prix de vente total),
 - Autorise le Président à signer le compromis de vente du lot 1 avec la Biscuiterie de l'Abbaye,
 - Autorise le Président à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.
- 850DE1811N67 – Budget spac de Saint Pierre d'Entremont – Compte de gestion 2017**
Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité
- Vote le compte de gestion annexe 2017 du SPAC de Saint Pierre d'Entremont établi par le trésorier qui est le reflet exact du compte administratif.

850DE1811N68 – Budget spac de Saint Pierre d’Entremont – Affectation des résultats 2017

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l’unanimité

- Constate qu’il n’y a pas d’affectation de résultat de fonctionnement au 31 décembre 2017 sur le budget annexe du SPAC de St Pierre d’Entremont.

850DE1811N69 – Budget spac de Tinchebray Bocage – Compte administratif 2017

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l’unanimité

- Vote le compte administratif annexe 2017 du SPAC de Tinchebray Bocage.

850DE1811N70 – Budget spac de Tinchebray Bocage – Compte de gestion 2017

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l’unanimité

- Vote le compte de gestion annexe 2017 du SPAC de Tinchebray Bocage établi par le trésorier qui est le reflet exact du compte administratif.

850DE1811N71 – Budget spac de Tinchebray Bocage – Affectation des résultats 2017

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l’unanimité

- Vote l’affectation des résultats 2017 du budget annexe SPAC de Tinchebray Bocage à l’excédent reporté au compte 002 soit 25 756,15 €.

850DE1811N72 – Budget spac de Tinchebray Bocage – Décision modificative

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l’unanimité

- Vote la décision modificative n°1 du budget annexe 2018 du SPAC de Tinchebray Bocage telle que présentée.

850DE1811N73 – ZA de Lonlay l’Abbaye – Subvention FDAZA

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l’unanimité

- Approuve le bilan prévisionnel révisé,
- Sollicite une subvention complémentaire FDAZA auprès du Conseil Départemental de l’Orne pour un montant maximum,
- Dit que les crédits sont ouverts au budget 2018,
- Autorise le Président ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

850DE1811N74 – ZA de Lonlay l’Abbaye – Marchés de travaux

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l’unanimité

- Approuve le bilan financier révisé pour un coût prévisionnel de l’opération de 586 470 € HT,
- Sollicite une subvention complémentaire FDAZA auprès du Département de l’Orne pour un montant maximum,
- Fixe le prix de vente des parcelles de terrains à 9,75 € HT le m² (TVA sur le prix de vente total) pour le lot 1 estimé à 26 943 m²,
- Fixe le prix de vente des parcelles de terrains à 10 € HT le m² (TVA sur le prix de vente total) pour le lot 2 estimé à 1 819 m² et pour le lot 3 estimé à 1 084 m²,
- Autorise la vente d’une parcelle de 26 943 m² à la Biscuiterie de l’Abbaye au prix de 9,75 € HT le m² soit un prix global de 262 694 € HT (TVA sur le prix de vente total),
- Autorise le Président à signer le compromis de vente correspondant avec la Biscuiterie de l’Abbaye,
- Valide le montant des travaux de la ZA de Lonlay l’Abbaye :
- Le lot 1 terrassement, assainissement et voiries est attribué à la Sté EIFFAGE pour un montant de 177 325,50 € HT (tranche ferme : 66 964,55 € HT, tranche optionnelle 1 : 110 360,95 € HT),
- Le lot 2 réseaux divers est attribué à la Sté FTPB pour un montant de 109 103,00 € HT (tranche ferme : 75 287,00 € HT, tranche optionnelle 1 : 33 816,00 € HT),
- Le lot 3 est attribué à la Sté Saint Martin Paysage pour un montant de 6 157,65 € HT,
- Soit un montant global de travaux attribué à 292 586,15 € HT,
- Autorise la SHEMA à signer les marchés de travaux correspondants,
- Autorise le Président à signer tous les actes, contrats, dossiers nécessaires à la bonne conduite de l’opération.

850DE1811N75 – ZA de Lonlay l’Abbaye – Prêt relais

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l’unanimité

- Prend acte de cette décision.

850DE1811N76 – Budget ZA de Lonlay l’Abbaye – Décision modificative

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l’unanimité

- Vote la décision modificative n°2 du budget 2018 de la ZA de Lonlay l’Abbaye telle que présentée.

850DE1811N77 – Budget eau – Décision modificative

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l’unanimité

- Décide de transférer 15 000 € du budget eau n°850 02 au compte 678 vers le budget assainissement non collectif n°850 03 au compte 778, afin de prendre en compte le transfert du résultat 2016 du budget eau et assainissement non collectif de la Communauté de communes du canton de Tinchebray non réalisé en 2017,
- Vote la décision modificative n°2 du budget eau 2018 telle que présentée.

850DE1811N78 – Répartition FPIC

Annulée et remplacée par 850DE1811N86

850DE1811N79 – Résultat consultation marché extincteurs

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l’unanimité

- Prend acte du résultat de cette consultation.

850DE1811N80 – Remboursement consommation fuel – école Domfront

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l’unanimité

- Décide de facturer à la commune de Domfront en Poiraise, la consommation de fuel des appartements situés au-dessus de l’école Aliénor d’Aquitaine depuis le 1er janvier 2017 et au prorata de la consommation.

850DE1811N81 – Remboursement consommation fuel – École Saint Bômer les Forges

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l’unanimité

- Décide de facturer à la commune de Saint Bômer les Forges la consommation de fuel des appartements situés au-dessus de l’école depuis le 1er janvier 2017, en appliquant un forfait de 100 € par mois pour l’appartement situé 12 rue des Écoles et un forfait de 90 € par mois pour l’appartement situé 14 rue des Écoles lorsqu’ils sont occupés.

850DE1811N82 – Admissions en non-valeur – Produits irrécouvrables

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l’unanimité

- Accepte d'inscrire sur le budget général en non-valeur la somme de 10 685,60 € par l'émission d'un mandat au compte 6541 et la somme de 3 471,56 € par l'émission d'un mandat au compte 6542.

850DE1811N83 – Subventions aux associations

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Vote l'ensemble des subventions présentées,
- Dit que la CDC d'Andaine Passais remboursera sa participation au RAM BOCEDO au prorata du nombre d'assistantes maternelles sur le territoire de l'ex CDC du Bocage de Passais,
- Précise que les subventions accordées au PETR du Bocage, à la mission locale, à Initiative Orne sont votées à l'habitant.

850DE1811N84 – Motion pour le maintien de la Trésorerie de Domfront en Poiraise

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Désapprouve la volonté de la DGFIP de l'Orne de fermer la Trésorerie de Domfront en Poiraise au 31 décembre 2018 pour deux raisons :

L'éloignement des services publics pour la population et les collectivités locales sans oublier la vitalité du bassin Sud Domfrontais,

La mise en péril du devenir du Centre des Impôts de Domfront en Poiraise.

850DE1811N85 – Réflexion autour de la fermeture de l'antenne SMUR de Domfront en Poiraise

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Demande à l'ARS Normandie de maintenir l'ouverture de ce service antenne SMUR à Domfront en Poiraise.

850DE1811N86 – Répartition FPIC

Annule et remplace 850DE1811N78

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Opte pour une répartition dérogatoire libre,
- Accepte que Domfront-Tinchebray Interco perçoive la somme 218 011 € au titre du FPIC 2018,
- Accepte que les communes perçoivent la somme totale de 241 171 €, répartie comme suit : Avrilly 1 875 € - Champsecret 14 532 € - Chanu 24 169 € - Domfront en Poiraise 41 868 € - Le Ménil Ciboult 2 199 € - Lonlay L'Abbaye 14 644 € - Moncy 9 632 € - Montsecret-clairefougère 12 592 € - Saint Bômer les Forges 16 980 € - Saint Brice en Passais 2 682 € - Saint Christophe de Chaulieu 2 077 € - Saint Gilles des Marais 2 041 € - Saint Pierre d'Entremont 13 120 € - Saint Quentin les Chardonnets 5 811 € et Tinchebray Bocage 76 949 €.

Décisions du Président

07/06/2018

850DP18003ET – Emprunt relais ZA La Logerie Lonlay l'Abbaye

Monsieur Bernard SOUL, agissant en qualité de Président de la Communauté de communes de Domfront-Tinchebray Interco et conformément aux dispositions de la délégation de pouvoir qui lui a été donné par le conseil communautaire en date du 19 juillet 2017, en vertu des dispositions des articles L.5211-10, du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après avoir pris connaissance des propositions établies par la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel de Maine- Anjou,

DECIDE

Article 1^{er}

Pour financer les travaux de la ZA « La Logerie » sur la commune de Lonlay l'Abbaye, la communauté de communes de Domfront-Tinchebray Interco décide de contracter auprès de la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel de Maine- Anjou, Basse-Normandie, 43 Boulevard Volney à Laval (53), un emprunt « relais » dans l'attente du versement des subventions et de la vente de terrains dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Montant : 500 000 €
- Durée : 36 mois
- Taux nominal : 0,45 % - taux Fixe
- Taux effectif global : 0,46679 %
- Périodicité : trimestrielle
- Frais de dossier : 250 € (déduits du déblocage du prêt)

Article 2

Monsieur le Président est autorisé, en vertu de la délégation ci-dessus décrite, à signer le contrat relatif à cet emprunt et à procéder aux versements et remboursements des fonds dudit prêt.

Article 3

La communauté de communes de Domfront-Tinchebray Interco décide que le remboursement du présent emprunt s'effectuera dans le cadre de la procédure de débit d'office et selon le principe de règlement sans mandatement préalable.
